

EPE / SPA au capital social de 61.275.180,00 DA R.C. 02 B 18083  
N.I.F 000216299033049

EPE - ALGERIE TELECOM - SPA  
DIRECTION OPERATIONNELLE de SOUK AHRAS

Avis d'Appel d'Offres N° 14/AT/DO41 / 2019  
« Rectificatif »

La Direction Opérationnelle de Souk-Ahras, lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales Relatif aux : **Travaux d'infrastructure d'accueil, pose et raccordement des câbles à fibre optique à travers la wilaya de Souk Ahras** dans le but d'assurer une qualité de service vis-à-vis du client au niveau de la wilaya de Souk Ahras.

N° Lots	Désignation (Localité/Tronçon)	Distance (Km)
01	Lot N°01 El bordj-El youcfi	14.5KM
02	Lot N°02 Ragouba-El Gabel	6.6KM
03	Lot N° 03 Ben Attia-Batoum	3KM
04	Lot N° 04 Ain Zana –Stah	2KM
05	Lot N° 05 Gabel El Aalia-Henancha	1.5KM

La participation au présent appel d'offres national ouverte avec exigence de capacités minimales s'adresse uniquement aux entreprises, selon le palier suivant :

**Palier N°01 : pour les lots inférieurs ou égaux à 10 KM**

- . Les Entreprises ayant la qualification une (01) dont l'activité est hydraulique ou travaux publics.
- . Les Entreprise sans qualification.
- . Les Entreprise sans référence professionnelles quelle que soit leur qualification.
- . Les Entreprises nouvellement créées.
- . Les Entreprise issue des dispositifs de l'ANSEJ, CNAC, ANGEM, en cours de bénéfice d'avantages conférés par ces dispositifs.

**Palier N°02 : pour les lots supérieurs à 10 KM et inférieurs à 50 KM :** Le soumissionnaire doit justifier d'une qualification et classification professionnelles de catégorie de deux (02) à quatre (04) contenant l'activité hydraulique et/ou travaux publics.

**NB** : Les soumissionnaires doivent obligatoirement mettre à la disposition du projet :  
**Une trancheuse, mini trancheuse, équipement de soufflages et équipement de raccordement, cette obligation doit être matérialisée par un engagement formulé selon le modèle en annexe 17 (selon CDC)**

Nonobstant des dispositions de l'article 15 du présent CCAG, les soumissionnaires doivent fournir tous les documents relatifs aux paliers cités ci-dessus, ainsi que la déclaration sur l'honneur de visite des lieux telle qu'elle est demandée dans l'article 12 du présent CCAG.

Les soumissionnaires intéressés par le présent avis peuvent retirer le cahier des charges auprès de la direction opérationnelle de Souk-Ahras sise à 16 Rue Badji Mokhtar, contre un paiement de la somme de **5 000.00 DA** auprès de la **BNA** N° Compte = **001008140300000114 36** Agence **Souk-Ahras**.

**Les offres doivent être composées :**

Le dossier administratif (un(01) original et deux (02) copies plus l'offre en format électronique (CD)), l'offre technique (un (01) original et deux (02) copies plus l'offre en format électronique (CD)) et l'offre financière (un (01) original et deux (02) copies plus l'offre en format électronique (CD)) sont insérés dans des enveloppes séparées et fermées, indiquant, sur chaque enveloppe, la dénomination de l'opérateur économique, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que, chaque pli correspondant, la mention « **Dossier Administratif** », « **Offre Technique** » et « **Offre Financière** » .

Les trois (03) enveloppes susmentionnées sont insérées dans une seule enveloppe externe fermée et anonyme, aucun signe d'identification du soumissionnaire comportant les mentions suivantes.

**Appel d'offres N°14/AT/DO41/2019**

**Travaux d'infrastructure d'accueil, pose et raccordement des câbles à fibre optique**

**Adresse : 16 Rue BADJI Mokhtar, Souk Ahras**

**« A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »**

La date de dépôt des offres est fixée au dernier jour de préparation des offres tel qu'indiqué ci-dessus, de 08h00 à 14h00.

La date limite de réception des offres est fixée à quinze (15) jours à 14h 00mn à partir de la première date de parution du présent avis dans la presse nationale.

Les soumissionnaires sont conviés à assister à l'ouverture des plis qui aura lieu en séance publique.

Si cette date coïncide avec un jour férié ou un jour de repos hebdomadaire légal (vendredi ou samedi), la date de dépôt sera prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant, dans les mêmes heures.

Les soumissionnaires resteront engagées par leurs offres pendant une durée de cent quatre-vingt (180) jours à compter de la date limite de dépôt des offres.